



# Amélioration des grilles indiciaires du premier et second grade pour les agents de catégorie C

**1er janvier 2022**

La ministre de la fonction publique a fait plusieurs annonces sur la rémunération des agents publics pour 2022. L'UNSA note les avancées obtenues dans les nouvelles grilles des deux premiers grades des agents de catégorie C des trois versants.

Les agents de catégorie C verront leur pouvoir d'achat s'améliorer comme le demandait l'UNSA Fonction Publique, il n'y aura plus aucun agent en dessous du SMIC.

- Revalorisation du début de carrière pour les agents de catégorie C1 et C2 avec des hausses de points d'indice dès le 1er échelon.
- Accélération de carrière avec des réductions de la durée de la totalité des grades. La grille du premier grade (C1) s'étend sur 19 ans (au lieu de 25) et la grille du second grade (C2) sur 20 ans (au lieu de 25).
- Bonification exceptionnelle d'ancienneté de un an, attribuée à tous les agents de la catégorie C au 1er janvier 2022.

Nouvelle grille C1 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Échelon	Indice majoré	Gain en point	Durée
11	382		
10	372		4 ans
9	363	+9	3 ans
8	354	+6	3 ans
7	351	+9	3 ans
6	348	+11	1 an
5	345	+9	1 an
4	342	+7	1 an
3	339	+5	1 an
2	338	+5	1 an
1	337	+5	1 an

Nouvelle grille C2 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Échelon	Indice majoré	Gain en point	Durée
12	420		
11	412		4 ans
10	404		3 ans
9	392		3 ans
8	380		2 ans
7	370	+5	2 ans
6	365	+11	1 an
5	360	+14	1 an
4	354	+8	1 an
3	346	+10	1 an
2	342	+7	1 an
1	338	+4	1 an

**L'UNSA regrette que le gel de la valeur du point d'indice se poursuive, mais estime que ces grilles vont permettre, dans la durée, une amélioration réelle de la rémunération des agents de catégorie C des premier et second grades.**

L'UATS-Unsa est la seule organisation syndicale de l'Unsa représentative sur tous les périmètres Préfecture, Police Nationale, Gendarmerie Nationale et Juridictions administratives